

L'ÉLU DU MOIS

Frédéric Laffont

Les deux côtés de la médaille



Membre du Comité directeur depuis 2010 au titre du collège des maires, Frédéric Laffont est maire depuis 2001 de la commune ariégeoise de Montferrier qui compte près de 600 habitants, dont l'altitude s'échelonne entre 548 et 2 343 mètres. Celle-ci appartient à la communauté de communes du Pays d'Olmes qui totalise 12 717 habitants pour 24 communes (dont 22 sont classées montagne). Mais Montferrier est également la commune support de la station des Monts d'Olmes dont les 23 km de pistes de ski attirent la clientèle des villes voi-

sines de Toulouse et de Carcassonne (situées à seulement 1h30 et 1h de trajet). Un des meilleurs ambassadeurs de la station n'est autre que la championne de ski de bosses Perrine... Laffont, plusieurs fois championne du monde et médaillée des Jeux d'hiver de PyeongChang en 2018.

Mais toute médaille a son revers et celui de la station des Monts d'Olmes est la fragilité de sa route d'accès, dont Frédéric Laffont a vécu l'effondrement à deux reprises au cours de ses mandats, l'impliquant à chaque fois dans la cellule de crise chargée d'organiser

secours et travaux. Gorgée de sources dont les nappes phréatiques se rejoignent lors des précipitations abondantes, la pente qui surplombe la route donne couramment lieu à des coulées de boues pouvant déraciner les arbres. Le dernier accident, qui remonte à février 2018, a bloqué la station et ses 2 000 vacanciers durant deux jours. Depuis, avec l'appui du service de restauration des terrains en montagne (RTM) des travaux de drainage des eaux sauvages ont été réalisés afin de se prémunir d'un troisième effondrement.

PUBLICATION

Le Bottin de la montagne enfin disponible

Le premier Bottin des élus de la montagne a été présenté aux parlementaires le 13 mars à l'occasion d'un petit-déjeuner à la Questure de l'Assemblée nationale.

Au terme de plusieurs mois de collecte de données, l'Association a mené à bien son projet de publication du Bottin des élus de la montagne. Celui-ci recense plus de 600 acteurs de la gouvernance montagne avec photos et coordonnées.

À l'image des adhérents de l'ANEM, l'ouvrage reflète la diversité des collectivités territoriales impliquées au quotidien dans la politique de la montagne : communes, intercommunalités, conseils départementaux et régionaux, ainsi que les parlementaires.

Il livre surtout une visibilité jusqu'à présent inédite des instances de gouvernance spécifiques que sont le Conseil national de la montagne et les comités de massif. Leur existence, généralement discrète et largement méconnue du grand public, ne doit pas faire oublier leur importance comme instances de débat et forces de proposition pour faire émerger et promouvoir les réponses aux questions auxquelles sont constamment exposés les territoires de montagne.

Pour cette raison, après avoir publié depuis quelques années l'annuaire des parlementaires de la montagne, l'Association a décidé d'aller plus loin en répertoriant également certains élus moins en vue et qui pourtant sont sans doute parmi les défenseurs en première ligne de la cause montagnarde. Avec ce bottin, il ne s'agit pas tant de leur rendre justice que de leur permettre d'être des relais encore plus efficaces, en devenant plus facilement identifiables et joignables.

Le Bottin des élus de la montagne est un outil de mise en relation qui devrait contribuer à démultiplier les initiatives et les projets à destination des territoires de montagne et de leurs populations. On peut se le procurer au prix de 15 euros en retournant à l'ANEM le formulaire de commande en ligne (www.anem.org) rempli et accompagné du versement.



RÉUNIONS DÉPARTEMENTALES

Les Vosges au rendez-vous

Deux réunions de l'ANEM animées par la secrétaire générale de l'Association, Jeanine Dubié, se sont succédé dans le massif des Vosges, les 21 et 22 mars. La première, rassemblant les élus du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle, se tenait à Sainte-Marie-aux-Mines (Bas-Rhin). La seconde, destinée aux élus des Vosges, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, a eu lieu à La Bresse (Vosges) couplée avec une assemblée de l'AMV (Association du massif vosgien) présidée par Alice Morel, également membre du Comité directeur. Celle-ci a pris une part très active dans l'organisation de ces deux réunions. Les élus vosgiens ont ainsi pu saisir l'ANEM de plusieurs dossiers locaux leur tenant à cœur.

Ressource emblématique du massif, la forêt a été évoquée sous plusieurs angles : sanitaire, avec l'épidémie de scolyte qui touche les sapinières (le massif détient les deux tiers du million de mètres cubes de bois atteint) et exige des coupes d'urgence ; cynégétique, du fait de la prolifération des sangliers qui dévastent les jeunes plants de conifères ; paysager, avec les difficultés rencontrées par les communes et les associations foncières pastorales pour reconquérir des terres enfrichées. Les élus ont aussi demandé l'appui de l'Association pour débloquer les chantiers de contournement de Châtenois et Sélestat, indispensables pour que le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines soit réellement efficace. À La Bresse, où le commissaire de massif était présent ainsi que de nombreux parlementaires et élus régionaux et départementaux, le zonage du calendrier scolaire a été unanimement critiqué, le massif ayant dû accueillir aux mêmes périodes les académies des régions Hauts-de-France et Grand Est, provoquant des pics d'affluence qui ont saturé les capacités d'accueil. Beaucoup craignent que la situation se reproduise et conduise à surdimensionner parkings et hébergements de façon excessive.

AGENDA AVRIL

- 2 - Audition des associations d'élus par la commission des lois de l'Assemblée nationale sur la commune dans la nouvelle organisation territoriale.**
- 11 - Comité directeur de l'ANEM**
- 16 - Comité des finances locales**